

Programme de Formation

Formation Permis AM

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger en toute sécurité

PROGRAMME DE LA FORMATION

SEQUENCE 1 : Echange sur les représentations individuelles autour de la conduite
Durée : 30 mn

SEQUENCE 2 : Formation à la conduite hors circulation
Durée : 1H mini

SEQUENCE 3 : Code de la route
Durée : 30 mn

SEQUENCE 4 : Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique
Durée : 3H mini

SEQUENCE 5 : Sensibilisation aux risques
Durée : 1H mini

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 14 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir obtenu l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2 (ASSR2)

RESULTATS ATTENDUS

Avoir le niveau requis pour circuler en toute sécurité sur un cyclomoteur ou un quadricycle léger

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- **QUALIFICATION DES INTERVENANTS**

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé d'une mention deux-roues et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

- **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Méthodes actives adaptées à la formation des jeunes et adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques
- Aire de maniabilité non ouverte à la circulation

- **EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE**

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

Conditions de réussite : satisfaire aux exigences de la formation. Validé par le formateur

- **SANCTION DE LA FORMATION**

Délivrance d'une attestation de formation permettant de faire la demande d'obtention de titre « permis AM »

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

8 heures de formation minimum avec une répartition décrite dans le programme de formation ci-dessus

TARIF :

Se reporter à notre grille tarifaire.

DATE(S) :

Nous consulter

INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter <https://www.automobile.ceremh.org/>